

**De quoi le mouvement social déclenché par la loi El Khromi est-il porteur ?
Ou le travail politique à l'épreuve de la réalité du travail humain**

1) Situation financière de l'association Travail et Politique

Elle exige une relance des adhésions par le développement du paiement en ligne (très simple) et par des appels à adhérer ou à contribuer lors des séances publiques (projections, cafés...)

2) Prolongement de l'initiative de l'association TSST

Annie David, la sénatrice qui a marrainé le colloque du Sénat s'est montrée très intéressée par l'initiative du 29 janvier. Elle a proposé et obtenu un débat au Sénat avec la présence du ministre du travail. Le débat a eu lieu le 22 mars. Il a été décevant.

La sénatrice souhaite cependant poursuivre avec l'organisation d'un espace de travail avec des gens hors parlement, afin de croiser des points de vue élaborés à partir d'expériences professionnelles de personnes porteuses d'expertises produites à partir de leur propre travail.

L'association Travail et Politique peut apporter sa propre contribution selon trois axes :

- ⑩ porter une alternative pour TSST,
- ⑩ poser autrement les problèmes de santé au travail : qui tend à se polariser sur la santé à partir de la souffrance, ce qui est réducteur,
- ⑩ proposer des dispositifs pour expérimenter d'autres façons d'agir sur la santé au travail en liaison avec les professionnels de santé et le développement des territoires.

Enclencher un mouvement social débouchant sur une autre façon
de faire de la politique ?

Le débat au Sénat (33 personnes dont 20 femmes) a été révélateur des manières dont les parlementaires abordent les questions du travail : de façon étroitement liée à leur propre agenda et des questions très pointues qu'ils cherchent à faire avancer personnellement. Cela exclut le développement d'approches transversales, plus stratégiques.

C'est pour sortir de cette vision réductrice du travail et de la santé que Annie David souhaite construire un espace de débats plus ouverts, portant sur des questions de fond et susceptibles de développer un travail politique de fond sur le travail en amont de l'activité parlementaire centrée sur l'élaboration des lois (le plus souvent d'origine gouvernementale). C'est au sein des partis politiques, des syndicats, des associations que ce travail politique devrait être mené, en coopération élargie avec les politiques et à partir du terrain, sans se limiter à la santé au travail qui semble surinvestie aujourd'hui par les différentes institutions politiques.

Pour Travail et Politique, il y a une opportunité à saisir pour combler cette sorte de « faillite du politique » sur les questions du travail.

A partir de l'exemple de la santé au travail il faudrait retrouver le sens du politique et de l'agir : c'est quoi faire de la politique aujourd'hui ? Comment développer un processus de conviction, qui parte des groupes sociaux divers qui agissent, qui sont à l'initiative, à partir de leur activité professionnelle pour faire face aux situations les plus diverses, les plus inattendues. Ces gens là discutent de ces situations, de ce qu'il conviendrait de faire pour les transformer dans l'intérêt de tous. Ils développent des alternatives politiques sur ce qu'il conviendrait de faire dans le champ du politique, de l'intérêt général, du bien commun. Que font les organisations syndicales de ces réserves d'alternatives en débat, de ces esquisses de projets qu'elles dessinent ? Qu'en font aussi les managers qui ne peuvent les ignorer s'ils veulent faire leur travail ? Comment tout cela s'agrège, ou pourrait s'agréger avec d'autres expériences, d'autres initiatives d'action, au sein d'autres groupes sociaux ? Et comment tout cela, en s'agrégeant du micro vers le macro, pourrait faire bouger des postures institutionnelles trop dévitalisées ? Comment déclencher à partir de tout cela un mouvement social en attente de débouchés institutionnels.

Et notre association Travail et Politique, comment pourrait-elle s'insérer dans ce déclenchement et ce développement d'un mouvement social qui pourrait devenir productif d'une autre façon de faire de la politique, en s'associant et en travaillant avec des politiques qui sont en responsabilité.

Annie David travaille aussi en circonscription : elle anime des débats en direction des électeurs, elle travaille politiquement le terrain, à sa façon. Un exemple est évoqué : l'association ATD-Quart Monde, en liaison avec un ou deux parlementaires, a réussi à faire voter une loi pour expérimenter des propositions concrètes d'alternatives au chômage de longue durée sur une dizaine de territoires. Cela a été possible grâce à un travail préalable de terrain qui a permis de détecter des problèmes spécifiques, des besoins, des hypothèses de solutions, avec des professionnels engagés, un travail avec les élus.

En amont de la santé, il y a des problèmes d'organisation du travail

L'élaboration d'accords d'entreprises sur la qualité de vie au travail (ADP par exemple) met en évidence la nécessité d'espaces (lieux et temps) de délibération du travail avec des processus d'écoute, de prise de parole, de délibération sur le travail, en amont des manifestations des problèmes de santé, de l'apparition des pathologies. Cela fait apparaître la nécessité d'intégrer les managers, et pas seulement les professionnels intervenant sur les situations de travail. Il y a tout un maillage qui se construit et à construire sur le terrain avec l'ensemble des protagonistes du travail. Ensuite, se pose le passage de « l'infra politique » au politique au sens institué du terme.

Sur ces questions et la façon de s'en saisir, nos débats montrent qu'il y a quelque chose d'important qui résiste et on « tâtonne » pour trouver la manière concrète de s'en saisir, au-delà des débats publics qu'on a réussi à organiser (colloque santé et territoire, café sur le travail).

Échanges sur la loi El Khromi : la politique face au réel

Un mouvement social de grande ampleur est en train d'émerger, avec une mobilisation de la jeunesse lycéenne et étudiante qui donne un sens politique fort au mouvement. Face à ce mouvement, le débat politique et le travail politique réel au sein des institutions (parlement, gouvernement, partis politiques, syndicats...) ne sont vraiment pas à la hauteur des enjeux.

Il y a d'abord cette confusion incroyable entre les problématiques de l'emploi (et du chômage) et les problématiques du travail (de sa qualité, de son contenu, de son émancipation...). Le résultat de cette confusion est que une loi qui impacte le travail de la pire des façon est présentée, discutée et justifiée par ses promoteurs pour son impact supposé et bien sûr indémontable sur les problèmes de création d'emplois et de résorption du chômage. Dans cette affaire, les institutions politiques et le travail réel des politiques y perdent tout crédit auprès des citoyens et des travailleurs (comme le montrent les sondages).

Aucun dialogue constructif n'est alors possible dans ces conditions : le débat entre opposants et supporters de la loi au sein des institutions est un dialogue de sourds ; et il semble en désadhérence complète avec les motivations et les attentes du mouvement social émergeant. Le caractère dérisoire du travail politique réel sur les questions de l'emploi comme sur celles du travail apparaît crûment. Cela nourrit la recherche de vrais débats et d'un vrai travail politique en dehors des lieux institués pour les traiter normalement de façon efficace et productive dans l'espace politique.

Et notre débat fuse dans tous les sens et aborde tout à fait logiquement les questions les plus diverses, compte-tenu de la nature et de l'ampleur des questions portées par le mouvement social : les libertés (dans l'entreprise comme dans la société, celles à consolider, à inventer... à supprimer...) ; la croissance au niveau mondial et ses liens avec le chômage de masse dans notre pays ; les stratégies en cours des acteurs sociaux organisés (les stratégies des milieux patronaux des grandes entreprises mondialisées, des TPE... les priorités du gouvernement face aux exigences de ces milieux... ; la polarisation des débats médiatiques sur l'économie, le droit... ; les processus politiques mis en œuvres pour élaborer la loi... ; le problème de la hiérarchie des normes.... Certains d'entre nous parlent « d'ahurissement général » face aux textes présentés par l'exécutif, de « plantage colossal »... pour mettre en exergue les questionnements des citoyens face à « la manière de faire de la politique » qui est ainsi posée. L'engagement des jeunes et des organisations de jeunesse dans le mouvement nous interpelle particulièrement. De quoi est-il porteur ? Que dit-il de la sensibilité de la jeunesse sur le sens du travail ? Comment s'articulent concrètement dans notre société d'un côté les conditions et les capacités des jeunes à entrer dans des situations de travail où ils puissent construire du sens à leur travail, et de l'autre la façon dont les entreprises puissent trouver les moyens de produire des biens et services de qualité.

Le concept de « marché du travail » pour aborder ces questions semble complètement inadéquat ; ce qui semble se jouer, c'est l'inverse du marché : des problèmes de transitions entre les périodes de vie, de trajectoire, de durée nécessaire de formation, d'accompagnement... Comment les jeunes se construisent des stratégies, comment les entreprises investissent dans la

formation, en lien avec les enjeux réels... Dans une économie des services où la régulation par les stocks devient impossible et ce qui compte c'est d'abord la régulation par la demande, comment se débrouillent les jeunes comme les entreprises. Avec un système de formation qui ne prépare pas les jeunes comme les adultes à affronter les situations réelles. Dans ces conditions, les jeunes ont toutes les raisons de considérer que gouvernement, syndicats, patronat... sont « complètement à côté de la plaque », face à tous les nouveaux enjeux ressentis par les protagonistes du travail réel.

L'exemple de la hiérarchie des normes est symbolique de ces décalages entre les discours et la réalité. Pas de régressions au niveau des entreprises par rapport aux accords de branches, ou à la loi : mais comment cela se mesure ? Quelle autre hiérarchie des normes faut-il inventer : celle des branches ? Celles des territoires ? Le débat doit s'arrêter au moment où il devient passionné. Il sera repris ultérieurement.

Yves Baunay
Travail et Politique